Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-212002471-20250715-25-120-INF-VOI-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/07/2025
Affichage : 18/07/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
ARRONDISSEMENT DE SARTENE
COMMUNE DE PORTO-VECCHIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PORTO-VECCHIO

N° 25/120/INF-VOI **SÉANCE DU 15 JUILLET 2025**

OBJET : INFRASTRUCTURES - VOIRIE
Travaux d'aménagement de la voirie communale et ses équipements - Demande de subvention au titre de l'appel à projets « Dispusizioni transitorii 2025 » de la Cullettività di Corsica.

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze du mois de juillet à 17 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 08 juillet 2025 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe ANGELINI, Maire.

Etaient présents : Jean-Christophe ANGELINI ; Michel GIRASCHI ; Dumenica VERDONI ; Jacky AGOSTINI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Véronique FILIPPI ; Vincent GAMBINI ; Janine ZANNINI ; Jeanne STROMBONI ; Didier LORENZINI ; Nathalie MAISETTI ; Claire ROCCA SERRA ; Nathalie CASTELLI ; Johanna GUIDICELLI ; Christiane REVEST ; Georges MELA ; Jean-Michel SAULI.

Absents : Emmanuelle GIRASCHI ; Jean-Claude TAFANI ; Paule COLONNA CESARI ; Marie-Luce SAULI ; Marie-Antoinette FERRACCI ; Stéphane CASTELLI ; Antoine LASTRAJOLI ; Santina FERRACCI ; Grégory SUSINI ; Petru VESPERINI ; Ange Paul VACCA ; Marcu Antonu TAFANI ; Joseph TAFANI ; Camille de ROCCA SERRA ; Etienne CESARI ; Florence VALLI.

Avaient donné procuration : Paule COLONNA CESARI à Janine ZANNINI ; Marie-Luce SAULI à Nathalie APOSTOLATOS ; Marie-Antoinette FERRACCI à Jeanne STROMBONI ; Stéphane CASTELLI à Nathalie CASTELLI ; Grégory SUSINI à Vincent GAMBINI ; Petru VESPERINI à Michel GIRASCHI.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Vincent GAMBINI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Notre territoire fait face à deux problématiques majeures qui appellent une adaptation rapide de nos infrastructures. D'une part, la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes fortes pluies, sécheresses prolongées, ruissellements intenses met à rude épreuve nos réseaux, nos voiries et notre système de gestion des eaux pluviales, dont le dimensionnement devient souvent insuffisant.

D'autre part, plusieurs murs de soutènement anciens, déjà fragilisés par le temps, montrent aujourd'hui des signes de dégradation préoccupants. Leur affaissement progressif ou leur instabilité pourrait compromettre la sécurité publique, notamment dans les secteurs en pente ou fortement urbanisés.

Face à ces enjeux, une approche globale de sécurisation, d'entretien et de modernisation des infrastructures doit être envisagée à l'échelle de la Commune.

1- Chiffrage estimatif des opérations :

Secteur	Quartier ou lieu-dit	Type	Intitulé	Estimations / devis HT	TVA	Estimations / devis TTC
Travaux de sécurisation des voies communales				**167 334,43 €**	**16 733,44 €**	**184 067,87 €**
Murateddu	Spicchi	Sécurisation	Réfection du chemin d'accès au château d'eau	10 000,00 €	1 000,00 €	11 000,00 €
Muntagna	U Spidali	Soutènement	Réfection du mur de soutènement vétuste du Funtanonu	25 000,00 €	2 500,00 €	27 500,00 €
Agglo	Marine	Soutènement	Reprise du talus entre les HLM de la Marine et les Douanes	15 000,00 €	1 500,00 €	16 500,00 €
Muntagna	Cuntredda (Cartalavonu)	Soutènement	Création d'un soutènement en enrochement sur une partie de la voirie allant vers Cartalavonu	112 334,43 €	11 233,44 €	123 567,87 €
Murateddu	Palavaghja	Sécurisation	Sécurisation du pont du Pitrosu (rambardes inexistantes ou insuffisamment résistantes)	5 000,00€	500,00 €	5 500,00 €
Travaux d'assainissement pluvial - Amélioration de la gestion des eaux de ruissellement				**70 000,00 €**	**7 000,00 €**	**77 000,00 €**
Agglo	Pifanu	Pluvial	Amélioration de l'écoulement des eaux de ruissellement entre la nouvelle école et la stretta di i Salini	60 000,00 €	6 000,00 €	66 000,00 €
Agglo	Baccaghju	Pluvial	Repise du pluvial sur la rue Antoine Filippi	10 000,00 €	1 000,00 €	11 000,00 €
Travaux d'aménagement globaux				**103 000,00 €**	**10 300,00 €**	**113 300,00 €**
Murateddu	Ghjacaru Mortu	Accessibilité	Mise en accessibilité de l'école de Murateddu : création stationnement aux normes (Ad'AP)	5 000,00 €	500,00 €	5 500,00 €
Trinità	Benciugnu	Réfection	Mise en œuvre d'un revêtement sur l'entame du chemin communal en terre, au-dessus de la parcelle de la chambre agricole	5 000,00 €	500,00 €	5 500,00 €
Agglo	Stazzale	Réfection	Reprise des affaissements (tranchée + regard) sis dans la descente, en amont du carrefour avec la rue Giudice di Cinarca	5 000,00 €	500,00 €	5 500,00 €
Murateddu	Rinaghjolu	Réfection	Remise en état du chemin d'i Poghja à Rinaghjolu di Murateddu	30 000,00 €	3 000,00 €	33 000,00 €

Piscia	Mela	Réfection	Remise en état chemin de service de la Padulela à Mela y compris remise à niveau de regards	8 000,00 €	800,00 €	8 800,00 €
Murateddu	Pian di l'Arghja	Réfection	Recharge du chemin de Pian di l'Arghja (réseaux apparents)	30 000,00 €	3 000,00 €	33 000,00 €
Pricoghju	Cattucciu	Accessibilité	Création d'une place de stationnement PMR	5 000,00 €	500,00 €	5 500,00 €
Agglo	Haute ville	Réfection	Reprise de la structure de chaussée affaissée du carrefour Valli	15 000,00 €	1 500,00 €	16 500,00 €
			TOTAL	**340 334,43 €**	**34 033,44 €**	**374 367,87 €**

2- Plan de financement :

DESIGNATION	TAUX	MONTANT
OPERATION HT		**340 334,43 €**
TOTAL AIDE	40,00%	136 133,77 €
PART COMMUNALE HT	60,00%	204 200,66 €
RAPPEL TVA		34 033,44 €
PART COMMUNALE TTC		238 234,10 €
OPERATION TTC		374 367,87 €

Le Conseil Municipal,

Ouï le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Affaires Maritimes du 11 juillet 2025,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : d'approuver le plan de financement de travaux€ TTC, tel que résumé ci-dessous :

DESIGNATION	TAUX	ELIGIBILITE	MONTANT
Dépense HT			**340 334,43 €**
➢ Dont travaux			340 334,43 €
Aides :			
➢ **CdC - Dispusizioni transitorii 2025**	**40,00%**	340 334,43 €	136 133,77 €
Total aides	40,00%		136 133,77 €
Part communale HT	60,00%		204 200,66 €
Rappel TVT			34 033,44 €
Part communale TTC			238 234,10 €
Opération TTC			374 367,87 €

ARTICLE 2 : d'autoriser le Maire à solliciter les partenaires financiers de la Commune pour l'octroi de subventions aux taux qui y sont indiqués.

ARTICLE 3 : d'autoriser le Maire à entreprendre toute démarche et à signer au nom de la Commune tout document utile au financement et à la réalisation de cette opération.

ARTICLE 4 : Les crédits de recettes et de dépenses afférents feront l'objet des inscriptions budgétaires nécessaires aux imputations correspondantes.

La présente proposition mise aux voix est adoptée :

Nombre de membres en exercice		33
Nombre de membres présents		17
Nombre de procurations		6
Nombre de suffrages exprimés		23
Votes :	pour	
	dont procurations	
	contre	
	dont procurations	
	abstention	
	dont procurations	
	unanimité	X

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
LE MAIRE,

MAIRIE DE PORTO-VECCHIO
47
CORSE DU SUD

Le secrétaire de séance

Vincent GAMBINI